



Personne de contact : Cathy VINCENT
Tél. : 04.380.93.46
Fax : 04.380.32.15
Email : cathy.vincent@esneux.be

DECLARATION NIGHT-SHOPS

Cette déclaration reste valable pour les exercices ultérieurs jusqu'à révocation par le redevable
En application de l'article 9 du règlement taxe, ce formulaire doit être renvoyé dans les 30 jours après date d'envoi

Exercice fiscal :

A renvoyer au plus tard le :

N° national ou n° de TVA :

Lieu d'imposition :

DECLARATION DES UNITES IMPOSABLES

UNITES IMPOSABLES	Remarques du déclarant
Nombre de m ² de surface commerciale nette	

Surface commerciale nette : surface destinée à la vente et accessible au public y compris les surfaces non couvertes ; cette surface inclut notamment les zones de caisses, les zones situées à l'arrière des caisses

A le
Certifié sincère et véritable,
Signature du (ou de la) déclarant(e),

Le règlement est visible dans son intégralité sur notre site internet : www.esneux.be